Envoyé en préfecture le 11/04/2025
Reçu en préfecture le 11/04/2025
Publié le 11/04/2025
ID : 031-213101173-20250410-D_2025_15B-DE

NOTE DE PRESENTATION DU BUDGET PRIMITIF 2025

CONSEIL MUNICIPAL DU 10/04/2025

Envoyé en préfecture le 11/04/2025
Reçu en préfecture le 11/04/2025
Publié le 11/04/2025
ID : 031-213101173-20250410-D_2025_15B-DE

PREAMBULE

Le budget communal 2025 reposera sur une gestion rigoureuse des finances permettant de maintenir les grands équilibres financiers.

L'année s'articulera principalement autour des priorités suivantes :

- la mise en œuvre du plan de mobilité durable
- le développement d'une production photovoltaïque sur la toiture du gymnase
- les études de maîtrise d'œuvre et le lancement des travaux de construction d'un nouveau service technique
- la reconduite du plan de sobriété énergétique lancée en 2022
- les travaux d'entretien et d'extension du réseau d'assainissement collectif
- la poursuite du travail engagé en matière de participation citoyenne (référents de quartiers, Conseil municipal des jeunes…) ;

L'année 2025 sera également marquée par la mise en place d'un budget participatif dédié aux jeunes et d'une concertation dédiée à la mobilité sur le secteur du Fort.

Envoyé en préfecture le 11/04/2025
Reçu en préfecture le 11/04/2025
Publié le 11/04/2025
ID : 031-213101173-20250410-D_2025_15B-DE

I / SECTION DE FONCTIONNEMENT

A / LES DEPENSES DE FONCTIONNEMENT

Montant BP 2025 : 4 197 069 €

SECTION DE FONCTIONNEMENT		
DEPENSES		
Chap. Libellé	**Montant**	**% du DRF**
11 Charges à caractère général	1 387 979,00 €	39,97 %
12 Charges de personnel	1 550 000,00 €	44,63 %
14 Atténuations de produits	127 500,00 €	3,67 %
65 Autres charges	345 310,00 €	9,94 %
Total dépenses gestion courante	**3 410 789,00 €**	98,21 %
66 Charges financières	59 000,00 €	1,70 %
67 Charges exceptionnelles	3 000,00 €	0,09 %
68 Dotations provisions, dépréciations	0,00 €	
Total dépenses réelles fonctionnement	**3 472 789,00 €**	100,00 %
023 Virement à la section d'investissement	444 280,00 €	
042 Opérations d'ordre de transfert entre sections	280 000,00 €	
043 Opérations d'ordre à l'intérieur section fonctio	0,00 €	
Total dépenses d'ordre fonctionnement	**724 280,00 €**	
D0002 Résultat N-1	0,00 €	
Total dépenses fonctionnement cumulées	**4 197 069,00 €**	

Envoyé en préfecture le 11/04/2025
Reçu en préfecture le 11/04/2025
Publié le 11/04/2025
ID : 031-213101173-20250410-D_2025_15B-DE

Dépenses réelles de fonctionnement - BUDGET PRINCIPAL 2025

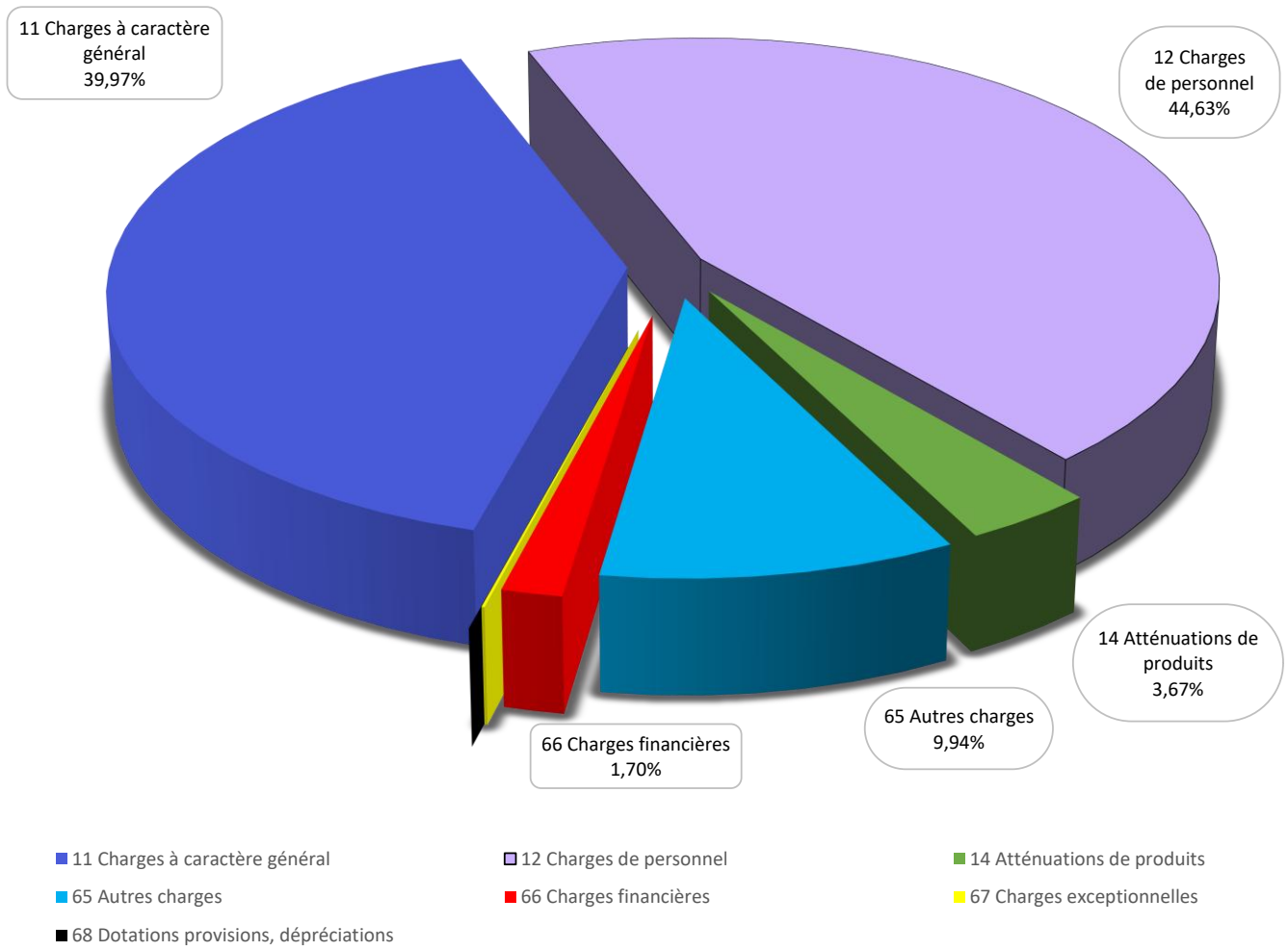

Envoyé en préfecture le 11/04/2025
Reçu en préfecture le 11/04/2025
Publié le 11/04/2025
ID : 031-213101173-20250410-D_2025_15B-DE

● Chapitre 011 : Charges à caractère général

Montant BP 2025 : 1 387 979 €

Afin de limiter l'augmentation des charges, de nombreux efforts de gestion sont réalisés par les services communaux.

L'hypothèse retenue pour 2025 est une stabilité des charges à caractère général.

Cette prévision intègre notamment :

- les prix de l'énergie et notamment la renégociation du coût du gaz
- une augmentation du coût du service périscolaire / extrascolaire *(lié à une augmentation de la fréquentation du service)*
- l'assurance dommages- ouvrage à contracter dans le cadre des travaux du centre technique municipal

● Chapitre 012 : Charges de personnel

Montant BP 2025 : 1 550 000 €

Cette tendance tient compte :

- du glissement vieillissement technicité
- de l'augmentation progressive du taux de contribution employeur à la CNRACL à compter du 1er janvier 2025 pour atteindre 43,65% en 2028 (taux de contribution au 1er janvier 2025 : 34,65%)
- de l'augmentation du contrat groupe d'assurance statutaire
- de la réduction à 90 % de la rémunération du fonctionnaire perçue au cours des trois premiers mois du congé de maladie ordinaire
- des remplacements nécessaires à la continuité des services et des emplois saisonniers
- de la mise en place depuis 2024 d'une protection sociale complémentaire pour la prévoyance *(assurance garantie maintien de salaire)*
- de la mise en place au 1er janvier 2025 d'une protection sociale complémentaire pour la santé *(mutuelle)*

● Chapitre 014 : Atténuation de produits

Montant BP 2025 : 127 500 €

Prélèvement lié à la loi SRU

En application de la loi SRU, la Ville est soumise à une obligation de production de logements sociaux. Cette obligation de production est fixée à 20 % de logements sociaux. La pénalité financière de la commune est estimée à 97 500 €. Aucune dépense n'est déductible du prélèvement SRU en 2025.

Le fonds national de péréquation des ressources intercommunales et communales (FPIC)

L'hypothèse retenue est que la CCCB et ses communes membres seront contributaires au FPIC comme l'an dernier : 30 000 €

Envoyé en préfecture le 11/04/2025
Reçu en préfecture le 11/04/2025
Publié le 11/04/2025
ID : 031-213101173-20250410-D_2025_15B-DE

• Chapitre 65 : Autres charges de gestion courante

Montant BP 2025 : 345 310 €

L'hypothèse retenue est une augmentation des charges de gestion courante.

La contribution au SDEHG sera en augmentation de + 12600 € la suite de la rénovation en 2023 de 262 points lumineux dans le cadre du programme LED++ : 59 000 €

Subventions aux associations : 47 000 €

Subvention au CCAS : 12 530 €

• Chapitre 66 : charges financières

Montant BP 2025 : 59 000 €

• Chapitre 67 : charges exceptionnelles

Montant BP 2025 : 3 000 €

Envoyé en préfecture le 11/04/2025
Reçu en préfecture le 11/04/2025
Publié le 11/04/2025
ID : 031-213101173-20250410-D_2025_15B-DE

B / LES RECETTES DE FONCTIONNEMENT

Montant BP 2025 : 4 197 069 €

SECTION DE FONCTIONNEMENT			
RECETTES			
Chap.	**Libellé**	**Montant**	**% du RRF**
013	Atténuations de charges	45 000,00 €	1,15 %
70	Produits des services, du domaine et ventes divers	429 258,00 €	10,94 %
73	Impôts et taxes *(hors 731)*	469 556,00 €	11,97 %
731	Fiscalité	2 052 380,00 €	52,30 %
74	Dotations, subventions et participations	889 128,00 €	22,66 %
75	Autres produits de gestions courante	33 973,47 €	0,87 %
	Total recettes gestion courante	**3 919 295,47 €**	99,87 %
76	Produits financiers	0,00 €	
77	Produits exceptionnels	5 000,00 €	0,13 %
	Total recettes réelles fonctionnement	**3 924 295,47 €**	100,00 %
042	Opérations d'ordre de transfert entre sections	20 000,00 €	
043	Opérations d'ordre à l'intérieur de la section de for	0,00 €	
	Total recettes ordre fonctionnement	**20 000,00 €**	
R0002	Résultat N-1	**252 773,53 €**	
	Total recettes fonctionnement cumulées	**4 197 069,00 €**	
	Autofinancement prévisionnel dégagé au profit de la section d'investissement *(DF 023 + DF 042 – RF 042)*	**704 280,00 €**	

Envoyé en préfecture le 11/04/2025
Reçu en préfecture le 11/04/2025
Publié le 11/04/2025
ID : 031-213101173-20250410-D_2025_15B-DE

Recettes réelles de fonctionnement - BUDGET PRINCIPAL 2025

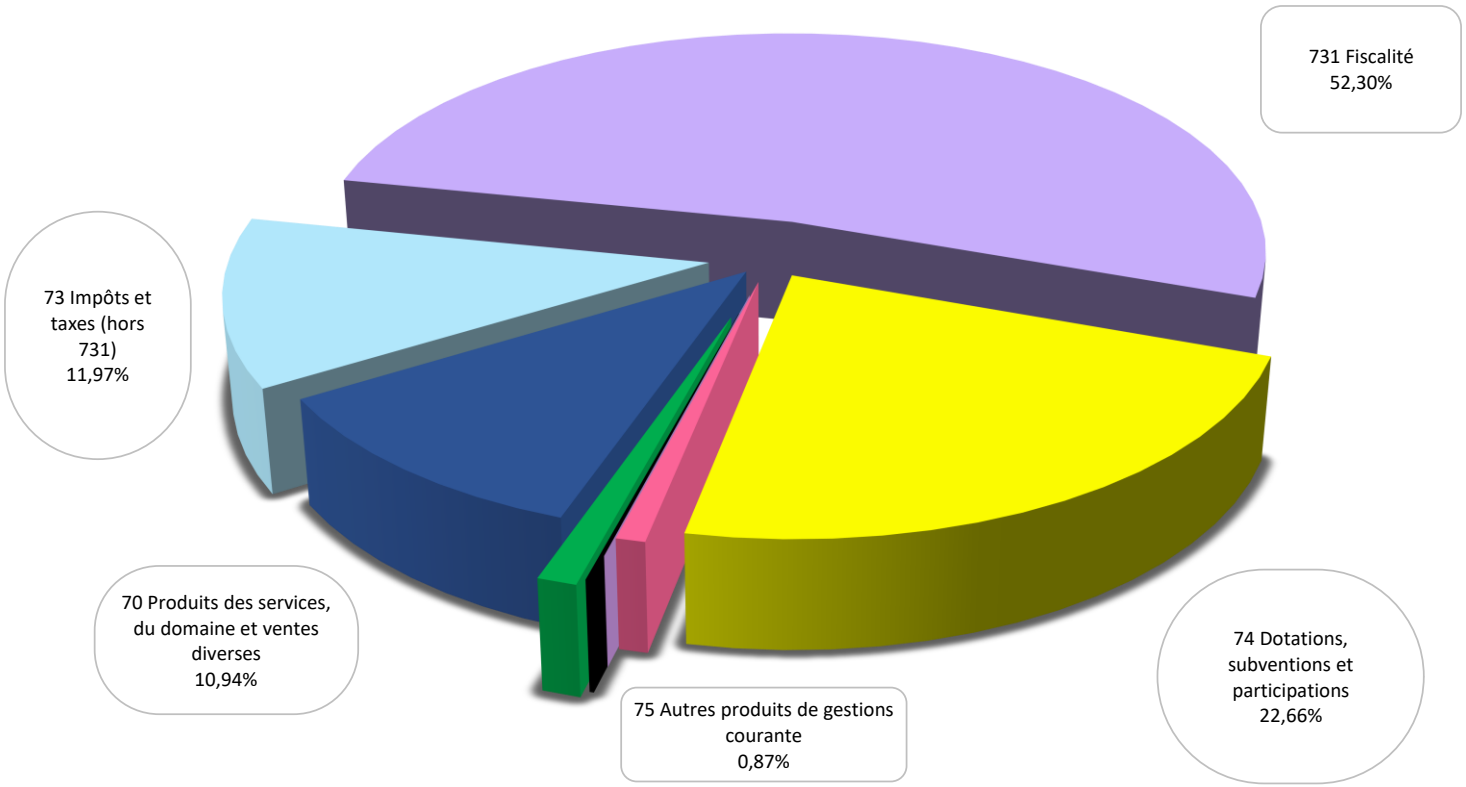

- 013 Atténuations de charges
- 70 Produits des services, du domaine et ventes diverses
- 73 Impôts et taxes (hors 731)
- 731 Fiscalité
- 74 Dotations, subventions et participations
- 75 Autres produits de gestions courante
- 76 Produits financiers
- 77 Produits exceptionnels

Envoyé en préfecture le 11/04/2025
Reçu en préfecture le 11/04/2025
Publié le 11/04/2025
ID : 031-213101173-20250410-D_2025_15B-DE

- **Chapitre 13 : Les atténuations de charges**

Montant BP 2025 : 45000 €

- **Chapitre 70 : Les produits des services, domaine, ventes diverses**

Montant BP 2025 : 429 258 €

Les redevances perçues par la commune (restauration, service extra et périscolaire) sont en augmentation.

- **Chapitre 73 : Impôts et taxes** *(hors fiscalité locale)*

Montant BP 2025 : 469 556 €

L'attribution de compensation versée par la CCCB s'élèvera à 327 556 €.

Fonds départemental de péréquation des droits de mutation à titre onéreux (DMTO)
Hypothèse retenue : 140 000 €

- **Chapitre 731 : Fiscalité locale**

Montant BP 2025 : 2 052 380 €

<u>TF, TFNB et TH</u>

Les bases d'imposition sont indexées sur l'indice des prix à la consommation harmonisé (IPCH). Le coefficient d'actualisation s'élève à 1,07 pour 2025, soit un taux de progression des bases d'imposition ménages de + 1.7 %.

La pression fiscale sera stable.

Les taux s'établiront comme suit :

- Taxe d'habitation sur les résidences secondaires : 14,01 %
- Taxe foncière sur les propriétés bâties : 40,5 %
- Taxe foncière sur les propriétés non bâties :123,98 %

Hypothèse retenue : 2 007 150 €

<u>Taxes sur les pylônes électriques</u>

Hypothèse retenue : 45 230 €

Envoyé en préfecture le 11/04/2025
Reçu en préfecture le 11/04/2025
Publié le 11/04/2025
ID : 031-213101173-20250410-D_2025_15B-DE

● Chapitre 74 : Les dotations, subventions et participations

Montant BP 2025 : 889 128 €

La dotation globale de fonctionnement sera de 703 224 €.
Elle est en augmentation de + 151 884 €. Cette différence s'explique par l'éligibilité de la commune à la dotation de solidarité rurale (DSR) cible

Les autres participations de l'Etat sont estimées à 83 821 €
La commune percevra pour la dernière année (suppression à compter de la rentrée 2025/2026) le fonds de soutien *(FSDAP*) mis en place par l'Etat à la suite de l'instauration de la réforme des rythmes scolaires.

La commune percevra l'aide de l'Etat visant à soutenir la mise en place de la tarification sociale dans les cantines scolaires, pour permettre aux enfants des familles les plus modestes de manger à la cantine pour 1€ maximum. La commune perçoit également la bonification prévue pour les cantines qui respectent les engagements de la loi EGAlim.

La commune percevra le dernier reversement du CEJ (recette CAF) : 84 304 €. Elle est reversée par l'organisateur du service : l'association en charge de la gestion de l'ALAE/ALSH.

● Chapitre 75 : Autres produits de gestion courante

Montant BP 2025 : 33 973.47 €

Il s'agit principalement de revenus des immeubles (location de salles, baux).

● R0002 : Résultat de fonctionnement

Montant BP 2025 : + 252 773.53 €

La commune conserve une partie de l'excédent n-1 de la section de fonctionnement en section de fonctionnement *(250 000 € sur 586 308.16 €)*

La commune percevra également + 2773.53 € à la suite de la dissolution du SITPRT.

Envoyé en préfecture le 11/04/2025
Reçu en préfecture le 11/04/2025
Publié le 11/04/2025
ID : 031-213101173-20250410-D_2025_15B-DE

II LA SECTION D'INVESTISSEMENT

Pour l'année 2025 plusieurs investissements importants sont projetés. Il s'agit principalement des études de conception et des travaux du futur centre technique municipal (1 294 872 €), des travaux d'entretien et d'amélioration des bâtiments publics (313 995 €), du projet d'installation photovoltaïque sur le gymnase (210 300 €) et des études et travaux liés au plan de mobilité (420 000 €).

Ils permettront de continuer à développer une offre de service adaptée aux besoins des habitants.

A / LES DEPENSES D'INVESTISSEMENT

Montant BP 2025 : 2 582 177 €

DEPENSES			
Chap.	**Libellé**	**BP N**	**% DRI**
010	Stocks		
20	Immobilisations incorporelles	10 000,00 €	0,41 %
204	Subventions d'équipement versées	51 000,00 €	2,07 %
21	Immobilisations corporelles	299 790,86 €	12,18 %
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00 €	
23	Immobilisations en cours	1 999 386,14 €	81,20 %
	Total dépenses d'équipement	**2 360 177,00 €**	95,86 %
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00 €	
13	Subventions d'investissement	0,00 €	0,00 %
16	Emprunts et dettes assimilées	102 000,00 €	4,14 %
18	Compte de liaison : affectation (7)	0,00 €	
26	Participations et créances rattachées à des partic	0,00 €	
27	Autres immobilisations financières	0,00 €	
020	Dépenses imprévues (investissement)	0,00 €	
	Total dépenses financières	**102 000,00 €**	4,14 %
4581	Total des opé. pour le compte de tiers	0,00 €	
	Total dépenses réelles d'investissement	**2 462 177,00 €**	100,00 %
040	Opérations d'ordre entre sections	20 000,00 €	
041	Opérations patrimoniales	100 000,00 €	
	Total dépenses d'ordre d'investissement	**120 000,00 €**	
D001	**Solde d'execution négatif N-1**	**0,00 €**	
	Total dépenses d'investissement cumulées	**2 582 177,00 €**	

Envoyé en préfecture le 11/04/2025
Reçu en préfecture le 11/04/2025
Publié le 11/04/2025
ID : 031-213101173-20250410-D_2025_15B-DE

PRINCIPAUX INVESTISSEMENTS EN 2025

Principaux investissements en 2025 :

● Patrimoine

▪ Etude de maîtrise d'œuvre et travaux pour la construction d'un nouveau centre technique municipal
▪ Réaménagement de l'accueil de la mairie
▪ Remplacement des chaudières de l'école élémentaire
▪ Rénovation de l'intérieur de la salle des fêtes
▪ Réparation de la zinguerie et de deux toitures-terrasses au gymnase
▪ Divers travaux d'entretien sur les bâtiments communaux

● Plan de mobilité durable / voirie départementale

▪ Etude d'aménagement d'un giratoire au niveau de la pharmacie sur la RD 888 (*voie départementale*)
▪ Etude et travaux d'aménagement d'un piétonnier sur la route d'Albi
(Section centre-ville / chemin Lourmet)
▪ Etude d'aménagement de l'intersection RD888 / chemin du Moulin Blanc
▪ Etude d'aménagement d'un terminus pour la ligne 76 de Tisseo *(secteur Castelviel)*
▪ Travaux d'aménagement de la route de Castelviel *(en complément des travaux portés par la CCCB)*

● Plan de mobilité durable / voirie communautaire[1]

▪ Fin des travaux d'aménagement d'un piétonnier chemin de Castelviel[2]
▪ Travaux de sécurisation de la route du Cammas (réalisé)
▪ Entretien de divers chemin ruraux (réutilisation de fraisât d'enrobé)
▪ Reprise des trottoirs de la rue du stade
▪ Aménagement du stationnement de la rue des Cévennes et de la rue Rouergue (réalisé)
▪ Entretien et rénovation de la voirie communautaire sur divers secteurs

● Développement durable

▪ Etude et travaux d'installation de panneaux photovoltaïques sur la toiture du gymnase
▪ Travaux et aménagements liés à la végétalisation de la commune

● Eclairage public[3]

▪ Travaux de rénovation de divers secteurs de la commune
▪ Etude d'éclairement du futur piétonnier de la RD888

[1] *Ces investissements sur voies communautaires (ex-voies communales) sont réalisés par la CCCB pour le compte de la commune. La commune assume financièrement les travaux sur son budget de fonctionnement à travers une minoration de son attribution de compensation.*
[2] *Travaux financés par la CCCB sans minoration de l'attribution de compensation de la commune*
[3] *Investissements réalisés par le Syndicat Départemental d'Énergie de la Haute-Garonne (SDEHG) pour le compte de la commune*

Envoyé en préfecture le 11/04/2025
Reçu en préfecture le 11/04/2025
Publié le 11/04/2025
ID : 031-213101173-20250410-D_2025_15B-DE

● **Espace public**

▪ Fin des travaux d'aménagement de la place du 8 mai
▪ Acquisition de mobilier urbain (cendriers, bancs, poubelles…)

● **Education / Jeunesse**

▪ Achat de mobilier

● **Démocratie participative**

▪ Aménagement d'un parcours de santé au Bezinat *(lauréat budget participatif 2024)*
▪ Réalisation de deux fresques murales *(lauréat budget participatif 2024)*
▪ Crédits pour les référents de quartiers.
▪ Etude de mobilité avec un volet concertation sur l'aménagement du secteur 4 du Fort

La commune portera en 2025 un budget participatif dédié aux jeunes.

● **Développement du logement social**

▪ Subventions communales versées directement à des bailleurs sociaux pour l'acquisition d'un foncier ou la construction de logements sociaux *(subventions déductibles en n+2 du prélèvement SRU)*

● **Culture**

▪ Création progressive du fonds culturel de l'AlphaB (*documents : livres, CD, DVD,*)
▪ Valorisation du fonds culturel de l'AlphaB

● **Sécurité**

▪ Etude d'opportunité pour mettre en place un dispositif de visualisation de plaques d'immatriculation

Envoyé en préfecture le 11/04/2025
Reçu en préfecture le 11/04/2025
Publié le 11/04/2025
ID : 031-213101173-20250410-D_2025_15B-DE

A / LES RECETTES D'INVESTISSEMENT

Montant BP 2025 : 2 582 177 €

RECETTES			
Chap.	**Libellé**	**BP N**	**% RRI**
010	Stocks		
13	Subventions d'investissement (hors 138)	75 978,91 €	13,15 %
16	Emprunts et dettes assimilées (hors 165)	0,00 €	0,00 %
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204)		
204	Subventions d'équipement versées		
21	Immobilisations corporelles		
22	Immobilisations reçues en affectation		
23	Immobilisations en cours		
	Total recettes d'équipement	**75 978,91 €**	13,15 %
10	Dotations, fonds divers et réserves	165 439,00 €	28,64 %
1068	Excédents de fonctionnement capitalisés N-1	336 308,16 €	58,21 %
18	Compte de liaison : affectation	0,00 €	
26	Participations et créances rattachées à des particip	0,00 €	
27	Autres immobilisations financières	0,00 €	
024	Produits de cessions	0,00 €	
	Total recettes financières	**501 747,16 €**	86,85 %
4581	Total des ops. pour le compte de tiers	0,00 €	
	Total des recettes réelles d'investissement	**577 726,07 €**	100,00 %
021	Virement de la section de fonctionnement (4)	444 280,00 €	
040	Opérations d'ordre entre sections (4)	280 000,00 €	
041	Opérations patrimoniales (4)	100 000,00 €	
	Total des recettes d'ordre d'investissement	**824 280,00 €**	
R001	**Solde d'execution positif N-1**	**1 180 170,93 €**	
	Total des recettes d'investissement cumulées	**2 582 177,00 €**	

Envoyé en préfecture le 11/04/2025
Reçu en préfecture le 11/04/2025
Publié le 11/04/2025
ID : 031-213101173-20250410-D_2025_15B-DE

● Chapitre 13 : Subventions d'investissement

Montant BP 2025 : + 75 978.91 €

Plusieurs subventions ont été notifiées à la commune et restent en attente de liquidation. D'autres sont en cours d'instruction et feront l'objet d'une notification au cours de l'année 2025.

- 24 334 € du Conseil départemental pour l'aménagement de la place du 08 mai
- 5 474 € du Conseil départemental pour l'acquisition d'un véhicule électrique
- 2 465 € du Conseil départemental pour des travaux de rénovation énergétique
- 5 037 € du Conseil départemental pour l'équipement audiovisuel de la salle du conseil municipal
- 1 840 € du Conseil départemental pour des travaux de rénovation énergétique
- des subventions du Conseil départemental sur divers projets - *en cours d'instruction*

● Chapitre 16 : Emprunts et dettes assimilées

Montant BP 2025 : + 0 €

Le besoin de financement est évalué en 2025 à 0 €. Il n'y aura pas de nouvel emprunt en 2025.

● Chapitre 10 : Dotations, fonds divers et réserves (sauf 1068)

Montant BP 2025 : + 165 439 €

FCTVA
La commune perçoit le fond de compensation de la TVA avec un décalage d'un an par rapport au paiement des dépenses. Le FCTVA est évalué à 80 000 € pour l'année 2025.

Taxe d'aménagement
Hypothèse retenue : 85 439 €

● R 1068 : Affectation du résultat

Une partie de l'excédent n-1 de la section de fonctionnement (autofinancement) sera transféré en recette d'investissement : **+ 336 308.16 €**

● R0001 : Solde d'exécution reporté de la section d'investissement

Montant BP 2025 : + 1 180 170.93 €

Le résultat excédentaire de la section d'investissement est reporté : + 1 171 931,29 €

La commune percevra également + 8 239.64 € à la suite de la dissolution du SITPRT.

Envoyé en préfecture le 11/04/2025
Reçu en préfecture le 11/04/2025
Publié le 11/04/2025
ID : 031-213101173-20250410-D_2025_15B-DE

NOTE DE PRESENTATION DU BUDGET ASSAINISSEMENT 2025

● SECTION D'EXPLOITATION

Montant BP 2025 : 273 000 €

La section d'exploitation permet au service de l'assainissement d'assurer le quotidien. Elle regroupe l'ensemble des dépenses et des recettes nécessaires au fonctionnement courant du service.

● SECTION D'INVESTISSEMENT

Montant BP 2025 : 924 811€

La section d'investissement, contrairement à la section d'exploitation qui implique des notions de récurrence et de quotidienneté, est liée aux projets de la commune à moyen ou long terme. Elle concerne des actions, dépenses ou recettes à caractère exceptionnel.

PROJETS D'INVESTISSEMENT 2025

▪ Fin des études de mise en place d'une servitude nécessaire à la réalisation du projet d'extension de l'assainissement collectif route de Moutou
▪ Extension du réseau assainissement collectif sur la route départementale de Moutou
Le projet comporte trois phases :
Phase 1 : réalisée
Phase 2 : extension du réseau sous chaussée départementale.
Phase 3 : extension du réseau en terrain privé + raccordement à la station d'épuration
▪ Etude et travaux de réparation d'une conduite d'assainissement dans le centre du village
▪ Gestion de la problématique d'H2S du poste de relevage de Castelviel
(Risque de corrosion du réseau)
▪ Remplacement du dégrilleur de la STEP par un tamis rotatif
▪ Remplacement de la plateforme de supervision *(visualisation et contrôle à distance)* de l'activité de la STEP
▪ Travaux divers d'entretien de la STEP et du réseau d'assainissement